

L'an deux mille vingt, le 15 du mois de juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 8 juin 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à M. le maire.

Convention Dotation Politique de la Ville 2020 – Approbation - Autorisation de signer

L'article 107 de la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 a transformé la Dotation de Développement Urbain (DDU) en Dotation Politique de la Ville. La Ville de Cenon est éligible à la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2020 pour un montant de 377 304 €

Cette Dotation vise à compléter la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine par un soutien renforcé aux actions développées au profit des habitants des quartiers les plus défavorisés de notre commune. Par ailleurs, elle prend également en compte la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dans le cadre fixé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Le périmètre d'intervention pour l'octroi de la Dotation Politique de la Ville 2019, s'applique aux quartiers « Politique de la Ville » mais également aux secteurs périphériques, dès lors que, conformément à la logique de « quartier vécu », les actions ou les investissements profitent aux habitants des quartiers « Politique de la Ville ».

C'est avec cette préoccupation d'offrir des réponses adaptées et de qualité aux habitants de nos quartiers fragiles que sont retenues un certain nombre d'actions :

En matière d'emploi, l'action découverte des métiers, emploi, formation 2020 a pour objectif de s'inscrire dans la mise en place d'une dynamique locale forte et d'élargir l'engagement de nouveaux partenariats avec les entreprises tout au long de l'année. L'ensemble des acteurs économiques du territoire est ainsi mobilisé, à travers les entreprises locales, pôle emploi, le club d'entreprises de Cenon, la Mission locale. La chambre des métiers, la chambre de commerce et Haut de Garonne Développement sont aussi mobilisés par la Ville car il est nécessaire de renforcer la complémentarité entre les acteurs de l'emploi à l'échelle métropolitaine.

En matière d'éducation, les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) et les temps d'accueil périscolaire, en cohérence avec le Projet Educatif de Territoire visent à répondre à la spécificité des besoins des jeunes de nos quartiers. C'est pourquoi, la Ville a confié ces missions d'éducation, dans le cadre de conventions de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG), à des partenaires solides ayant fait leurs preuves sur les territoires de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : l'association départementale des Francas de la Gironde et l'association « Fédération d'Aide à la Réussite des Elèves » (FAIRE).

Dans nos quartiers prioritaires de la Politique de la Ville intégrés dans un Programme de Rénovation Urbaine, la participation citoyenne se fait notamment à travers la mobilisation des Conseils Citoyens du Haut et du Bas Cenon. Cela passe par une participation active aux instances de concertation, à la restitution des échanges auprès des autres habitants, à l'organisation de rencontres/débats, d'opérations d'information et de formation telles que celles proposées par l'école de la rénovation urbaine par exemple. Les Conseils Citoyens ont donc un rôle très précieux auprès de la population cenonnaise ainsi que dans les réflexions pour construire et affiner les projets de rénovation urbaine, leur rôle est renforcé par l'octroi d'un budget participatif qui permet d'initier des actions expérimentales.

De nombreuses actions sont menées ou soutenues par la Ville, dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, de la Prévention, mais aussi à l'initiative des associations qui œuvrent au quotidien au bénéfice des populations les plus fragiles de nos quartiers, ainsi la période difficile que nous venons de vivre a mis en évidence des situations difficiles et complexes liées à des « fractures sociales et numériques ».

Une enveloppe complémentaire de 17 696 € pourrait être débloquée pour le développement d'actions de cohésion sociale (orientations stratégiques n°9 et 10). La dotation Politique de la Ville 2020 serait ainsi portée au montant total de 395 000 €.

Le montant de cette enveloppe complémentaire est affecté sur le projet SSIEG pour un montant total de dotation de ce projet qui s'élève à 345 800,00 € afin de prendre en compte la nécessité de répondre aux besoins repérés en matière de continuité éducative.

Au regard du Contrat de Ville Métropolitain ces actions cenonnaises sont ainsi une déclinaison locale des axes prioritaires ainsi que des orientations stratégiques, elles répondent aux

4 priorités thématiques spécifiques au territoire :

- Améliorer l'insertion économique, l'accès à l'emploi et le développement de l'activité
- Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale à l'échelle des communes et du territoire métropolitain
- Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants ainsi que l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain
- Réintroduire des valeurs républicaines et de citoyenneté

Pour cette année, il vous est donc proposé d'affecter la Dotation Politique de la Ville, aux opérations suivantes, selon les plans de financements prévisionnels ci-dessous exposés :

Ville de Cenon
FORUM EMPLOI - Découverte des métiers, emploi et formation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	11 900,00 €	Bordeaux Métropole	2 500,00 €
Autres services extérieurs		Affectation de la Dotation PdV	4 000,00 €
Charges de personnel	2 100,00 €	Ville de CENON	7 500,00 €
TOTAL	14 000,00 €	TOTAL	14 000,00 €

Service Social d'Intérêt Economique Général 2020
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Association FAIRE	41 850,00 €	Affectation de la Dotation PdV	328 104€
Association les Francas	1 106 024,00 €	Affectation enveloppe complémentaire	17 696€
		Ville de CENON	802 074 €
TOTAL	1 147 874 €	TOTAL	1 147 874 €

Ville de Cenon
GESTION URBAINE SOCIALE DE PROXIMITE - Tous investis dans la vie de nos quartiers
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Prestations de services	8 000,00 €		
Achat de matières et fournitures			
Services extérieurs et	4 000,00 €	Bailleurs sociaux	6 000,00 €
Autres services extérieurs		Affectation de la Dotation PdV	10 000,00 €
Charges de personnel	12 000,00 €	Ville de CENON	8 000,00 €
TOTAL	24 000,00 €	TOTAL	24 000,00 €

Initiatives et fonctionnement du Conseil Citoyen du Haut Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Achats	3 000,00 €	Affectation de la Dotation PdV	3 000,00 €
Services extérieurs et Autres services extérieurs	3 000,00 €	Ville de CENON	3 000,00€
TOTAL	6 000,00€	TOTAL	6 000,00 €

Initiatives et fonctionnement du Conseil Citoyen du Bas Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	3 000,00 €	Affectation de la Dotation PdV	3 000,00 €
Services extérieurs et Autres services extérieurs	3 000,00 €	Ville de CENON	3 000,00€
TOTAL	6 000,00€	TOTAL	6 000,00 €

APAFED : Soutien au projet de restructuration
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
		Affectation de la Dotation PdV	2 000,00 €
Achats - Prestations de service	6 000,00 €	Autres financeurs et fonds propre	4 000,00 €
TOTAL	6 000,00€	TOTAL	6 000,00 €

PERIPHERIES PRODUCTIONS - Parole d'habitants Haut et Bas Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats Services extérieurs Autres services extérieurs	740,00 €	Drac	500,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	4 000,00 €
		Conseil Régional	1 500,00 €
		Conseil Départemental	1 500,00€
Charges de personnel	8 245,00 €	Affectation de la Dotation PdV	2 000,00 €
Charges de fonctionnement	515,00 €		
TOTAL	9 500,00 €	TOTAL	9 500,00 €

FEERIE ET ELEGANCE- L'art culinaire, outil de médiation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats : matières et fournitures	3000,00€	Vente de produits finis Marchandises – prestations de services	4 000,00 €
Charges de personnel	2000,00€	Affectation de la Dotation PdV	1 000,00 €
TOTAL	5 000,00 €		5 000,00 €

ARTHOTHEQUE - Les arts hors les murs
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Achats - Services extérieurs Autres services extérieurs	28 750,00 €	Vente de produits finis Marchandises – prestations de services Bordeaux Métropole	600,00 € 10 000,00 €
		Villes partenaires	14 400,00 €
		Conseil départemental	22 500,00€
		Conseil Régional	14 000,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	2 000,00 €
Charges de personnel	36 250,00 €	Affectation de la Dotation PdV	1 500,00 €
TOTAL	65 000,00 €	TOTAL	65 000,00 €

CENTRE SOCIAL LA COLLINE : A l'heure du numérique
(dont action partenariale : PIMM'S, CCAS de Cenon)
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats Services extérieurs Autres services extérieurs	9 811,00 €	Vente de produits finis Marchandises – prestations de services	3 000,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	2 000,00 €
Charges de personnel	35 019,00 €	Conseil Départemental 33	4 000,00 €
		Ville de Cenon	4 950,00 €
Bénévolat	4 800,00	CAF de la Gironde	4 000,00 €
		Fondations	9 600,00 €
		Fonds européens	11 280,00 €
		Bénévolat	4 800,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	6 000,00 €
TOTAL	49 630,00 €	TOTAL	49 630,00 €

FÊTE LE MUR Bx Gironde Aquitaine : Programme d'insertion à travers la pratique du tennis
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs Prestations de services	29 000,00 €	Services de l'Etat (Sport-Jeunesse-CNDS)	9 500,00€
		Bordeaux Métropole	10 000,00 €
Charges de personnel	21 000,00 €	Ville de Cenon	2 500,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	3 000,00 €
		Conseil Départemental	3 000,00 €
		Bailleurs sociaux	20 000,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	2 000,00 €
TOTAL	50 000,00 €	TOTAL	50 000,00 €

GERMAINE VEILLE- Ateliers de jardinage participatifs
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Achats- Services extérieurs	2 500,00€	Conseil Départemental	2 000,00 €
Autres services extérieurs	10 500,00 €	Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	4 000,00 €
		Conseil Régional	1 000,00 €
		Aides privées	5 000,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	1 000,00 €
TOTAL	13 000,00 €	TOTAL	13 000,00 €

LE DECLENCHEUR SOUPLE- Ateliers participatifs « Culture et lien social »
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	8 500,00 €	Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	3 000,00 €
Services extérieurs	1 500,00 €	Conseil Départemental	3 000,00 €
		Aides privées	3 000,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	1 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

THEATRE ALIZE – Et si notre ville /vie avait ses acteurs
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats -Services extérieurs	4 500,00 €	Bordeaux Métropole	5 000,00 €
Prestations de services		Ville de Cenon	2 500,00 €
Charges de personnel	16 000,00 €	Conseil Régional	5 000,00€
		Aides privées	3 000,00 €
		Conseil Départemental	3 000,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	2 000,00 €
TOTAL	20 500,00 €	TOTAL	20 500,00 €

Balades Alternatives – Alternative urbaine
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats -Services extérieurs	4 000,00 €	Bordeaux Métropole	6 000,00 €
Prestations de services		Conseil Départemental	2 000,00 €
Charges de personnel	6 000,00 €	Conseil Régional	1 500,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	500,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

VRAC – Egalité et citoyenneté autour du bien manger
Plan de financement prévisionnel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DEPENSES		RECETTES	
Achats- Services extérieurs Prestations de services	10 000,00 €	Bordeaux Métropole	2 500,00 €
		Aides privées	2 500,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	5 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

GIP BX MEDIATION – Accompagnement des missions de médiation sociale
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats- Services extérieurs Prestations de services	2 400,00 €	Bordeaux Métropole	1 200,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	1 200,00 €
TOTAL	2 400,00 €	TOTAL	2 400,00 €

Ville de Cenon – Accompagnement Santé /Soutien Psychologique
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs Prestations de services	6 000,00 €	Ville de Cenon	2 000,00 €
Charges de personnel	4 000,00 €	Aides privées	4 000,00 €
		Affectation de la Dotation PdV	4 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
34 voix pour
1 abstention
0 voix contre

approuve ces plans de financement, de solliciter cette Dotation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention Dotation Politique de la Ville 2020 et tout document y afférent dont ceux concernant l'enveloppe complémentaire destinée au développement d'actions de cohésion sociale.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200616-2020-61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020
Publication : 17/06/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.